



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle
*E*nvironnement et *D*ynamique des *S*ociétés



N° 013

Décembre

2025

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire
Niamey



UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

LERTESS - AD**Revue scientifique thématique semestrielle****E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés

FACTEUR D'IMPACT (SJIFactor.com)		INDEXATION EDS	
2023	4,866		https://sjifactor.com/passport.php?id=23616
2022	4,497		https://universiteabdoumoumounideniamey.academia.edu/EnvironnementetDynamiquedesSoci%C3%A9t%C3%A9sEDS
2021	4,09		https://portal.issn.org/resource/ISSN/1859-5146
2020	3,752		https://orcid.org/0009-0006-0118-2004

Photo de couverture: Piste rurale à travers les champs pendant la saison des pluies, Sud de la Région de Zinder, M.WAZIRI M. Zaneidou, 2023

MAQUETTE & PAO: Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTESS/AD, UAM - Niamey

N° 013**ISSN****1859-5146****DECEMBRE 2025**

Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
 - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
 - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
 - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
 - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
 - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : revueeds@gmail.com.
 - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
 - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
 - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
 - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
 - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre ; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse ; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
 - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In : *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
 - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
 - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures : ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
 - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
 - [11]. Les tableaux : ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***Revue scientifique thématique semestrielle****Environnement et Dynamique des Sociétés****DIRECTEURS DE PUBLICATION****Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima**Directeur Adjoint de publication** : Pr WAZIRI MATO Maman**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr SOULEY Kabirou, Université André Salifou, Zinder, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire), KADOUZA Padabô, Université de Kara (Togo).

COMITE DE REDACTION**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman**Rédacteur en chef Adjoint** : Pr DAMBO Lawali

Membres : Pr MOUNKAILA Harouna, Pr BODE Sambo, Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou (MC), Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha (MC)

Nota Bene : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

ADRESSE :*Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement***UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI****BP:** 418 Niamey - NIGER.**Email:** revueeds@gmail.com **Site :** www.revue-eds.com**© Copyright : Revue EDS, 2025**

COMITE DE LECTURE

- ✿ Pr. ABDO LAOUALI SERKI Mounkaïla, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. AMADOU Oumarou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BODE Sambo, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ Pr. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. SITOU Lawali, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger)
- ✿ Pr. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ Pr. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KIARI FOUGOU Hadiza, Université de Diffa (Niger)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. TANKARI Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. ZAKARI Aboubacar, Université André Salifou de Zinder (Niger)

SOMMAIRE

CHANGEMENTS ET DÉGRADATION DU COUVERT VÉGÉTAL PAR L'ANALYSE D'IMAGES MULTISPECTRALES LANDSAT : CAS DU QUARTIER NANGA A POINTE-NOIRE (CONGO-BRAZZAVILLE).....	10
<i>MAYIMA Brice Anicet^{1*} et SOUAMY- LEGRAND Joseph¹</i>	
CONTRIBUTION DES CULTURES IRRIGUEES A LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE D'ABALA (REGION DE TILLABERY)	25
<i>SOULEY BOUBACAR Adamou^{1*}, BOUBACAR ABOU Hassane¹, ABDOU BAGNA Amadou², DAMBO Lawali³ et MOTCHO Kokou Henri³</i>	
LES FEMMES DANS LES FRONTIERES AU NORD DE LA COTE D'IVOIRE : ENTRE MULTIPLICATION DES INITIATIVES PRIVEES ET RESILIENCE.....	38
<i>KONAN Kouamé Hyacinthe^{1*} et AINYAKOU Taiba Germaine²</i>	
RONIER DANS LE QUOTIDIEN DES POPULATIONS LOCALES DE LA REGION DES SAVANES DU TOGO (AFRIQUE DE L'OUEST)	50
<i>Kondjingué Djadame¹, Atakpama Wouyo^{2*}, Afelu Bareremna³, Egbelou Hodabalo⁴, Batawila Komlan⁵ et Akpagana Koffi⁵</i>	
DETERMINANTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX ET RIZICULTURE IRRIGUÉE A LAGDO (NORD-CAMEROUN)	70
<i>TCHOBWE Carlos^{1*}, WATANG ZIEBA Félix², GALAPNA LATOUROU Bienvenu¹, ASSAN YAGOUA BOUKAR Boukar¹ et DAISSO Victorine³</i>	
L'UNION EUROPÉENNE (UE) ET LE DÉVELOPPEMENT DU PARC W AU NIGER DE 2002 À 2008	80
<i>YAO Yao Jules^{1*} et SILUE Ténéédja²</i>	
IMPACT DE L'APPROCHE COMMUNALE WASH DANS LES COMMUNES DE CONVERGENCE DE L'UNICEF : CAS DE LA COMMUNE RURALE DE DJIRATAOUA (REGION DE MARADI, NIGER)	91
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi^{1*}, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha¹, MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou¹, ZAKARYA IDI Mahamadou¹ et DAMBO Lawali¹</i>	
WOMEN AND POLITICAL POWER: AN ANALYSIS OF ELIZABETH'S KINGSHIP IN MARY STUART BY FRIEDRICH SCHILLER.....	108
<i>Ayoubou Idrissa Mariama¹</i>	
EDUCATION ENVIRONNEMENTALE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DANS QUELQUES ECOLES DE PROVINCES DU MANDOULE ET DU CHARI BAGUirmi AU TCHAD.....	121
<i>DJOULA Arsène^{1*}, FOCKSIA DOCKSOU Nathaniel² et SOULEY Kabirou³</i>	
INSTITUTIONNALISATION DES SAVOIRS ENDOGENES DE GESTION DU CLIMAT DANS L'AIRESOCIOCULTURELLE BAATONU AU NORD DU BENIN.....	136
<i>Daouda MOUSSA^{1*} ; Traoré Kabirou BIO COMADA² et Mohamed Nasser BACO³</i>	
LES STRUCTURES SYLLABIQUES EN SOUMRAY : APERÇU PHONOLOGIQUE D'UNE LANGUE TCHADIQUE DU SUD DU TCHAD.....	153
<i>Eric EDJINAÏN DONO¹</i>	
IMPACT DE LA DISPONIBILITE DES TERRES SUR LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU SENEGAL DEPUIS L'INDEPENDANCE	168
<i>Gueye Moustapha^{1*} et Wague Mamadou Lamine²</i>	

ANALYSE DES DETERMINANTS DU CONSENTEMENT A PAYER POUR LA CONSERVATION DES SOLS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE BANI KOARA AU BENIN	185
<i>Alfred Bothé Kpadé DOSSA¹</i>	
ACCES AU BOIS ÉNERGIE EN TEMPS DE CRISE À NIONO AU MALI.....	202
<i>Issa TOGOLA^{1*} et Issa FOFANA²</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DE LA PECHE AUTOUR DE LA MARE DE DANDOUTCHI (COMMUNE RURALE DE BAGAROUA, REGION DE TAHOUA - NIGER).....	215
<i>DJIBRINA ADA Saâdou^{1*}, KIARI FOUGOU Hadiza² et MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou³</i>	
ANALYSE DE LA REPOSE SPECTRALE DES CLASSES ET ETUDE DE LA PERFORMANCE DES ALGORITHMES DE MACHINE LEARNING POUR LA CARTOGRAPHIE DE LA MANGROVE DANS LES MILIEUX DELTAÏQUES HETEROGENES : CAS DE LA RESERVE DE BIOSPHERE DU SALOUM, SENEGAL.....	231
<i>Moussa SOW^{1*}, Labaly TOURE² et Ndeye Marième SAMB³</i>	
EVALUATION DE LA VULNERABILITE DE L'AGRICULTURE PLUVIALE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE URBAINE D'AGUIE (REGION DE MARADI, NIGER)	250
<i>WAGADOU DALAMI Ahmadine¹, BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*} et LONA Issaka³</i>	
CONTRAINTES LIEES A LA PLANIFICATION SPATIALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GODOMEY (COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI, BENIN)	270
<i>QUENUM Comlan Irené Eustache Zokpénou¹</i>	
RETOUR D'EXPERIENCE DU PROGRAMME (JASS) DANS LA PREVENTION DES CONFLITS ET L'ACCES EQUITABLE DES RURAUX AUX OPPORTUNITES ET RESSOURCES DANS LES COMMUNES RURALES D'ADJEKORIA ET KAROFANE	292
<i>MAMAN Issoufou^{1*}, IBRAHIM Habibou¹, AFANE Abdoukader¹, MAMADOU KONE Mahaman Moustapha¹ et YAMBA Boubacar²</i>	
IMPACTS DE LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES (ORANGES) DANS LA COMMUNE DE KLOUÉKANMÈ AU SUD-OUEST DU BÉNIN	307
<i>Théodore Tchékpo ADJAKPA¹</i>	
LA REDÉFINITION DU DISCOURS ÉPISTÉMOLOGIQUE CARTÉSIEEN	322
<i>DJASRABÉ BONDO¹</i>	
REPENSER LA POLITIQUE EN AFRIQUE FRANCOPHONE : DE LA VIOLENCE POLITIQUE A LA POLITIQUE DU COMPROMIS.....	333
<i>MASRANGAR Nadjiara^{1*} et OLAME HOUMINA Patrice²</i>	
MODELISATION SPATIALE DES NUISANCES ENVIRONNEMENTALES LIEES A L'ELEVAGE BOVIN DANS LA VILLE DE KATIOLA (CENTRE-NORD DE LA COTE D'IVOIRE).....	350
<i>KOUADIO N'Guessan Arsène¹</i>	
EXPLOITATION PETROLIERE ET EXTENSION URBAINE : CAS DE LA COMMUNE DE DOBA (TCHAD)	365
<i>MORÉMBAYE Bruno^{1*}, William DJEDANEM ALMBANG², DOUNIA Richard³ et MADJADINGAR TEBLE WOLWAÏ⁴</i>	
POLITIQUE DE GRATUITÉ DE L'ÉCOLE AU TCHAD ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES AU CYCLE PRIMAIRE DANS LA COMMUNE DU 9^{ÈME} ARRONDISSEMENT DE N'DJAMÉNA	381
<i>Gadebé ASSEM^{1*} et Djibrine RAMADANE AKHAYE^{1*}</i>	

SÉCHERESSE AU SAHEL ET MIGRATIONS DE COMMUNAUTÉS BOZO EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DE GOHITAFLE ET DE BOUAFLE (1968-2011)	397
<i>N'founoum Parfait Sidoine KOUAME¹</i>	
LES EFFETS DES PLUIES EXCEPTIONNELLES DE L'ANNEE 2024 DANS LA VILLE DE MARADI AU NIGER.....	416
<i>KADRI AMADOU Aboubacar¹ et BOUZOU MOUSSA Ibrahim^{2*}</i>	
CARACTERISATION DES ESPACES AGRICOLES SOUS TENSION FONCIERE DANS LES PLAINES DE LA TANDJILE-EST AU SUD-OUEST DU TCHAD	432
<i>ASSOUE Obed¹</i>	
AMENAGEMENT SPATIAL ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNANUTE URBAINE D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO).....	446
<i>BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel^{1*}, MBIZI Amaël Alberic² et ASSUE Yao Jean-Aimé³</i>	
PERIPHERISATION URBAINE, PRESSION FONCIERE ET DECLIN PROGRESSIF DES ESPACES AGRICOLES : ANALYSE DIACHRONIQUE SUR L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (2000-2023).....	458
<i>YAYE SAIDOU Hadiara¹ et SAIDOU GUIBEYE Idrissa^{1*}</i>	
AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICLES ET DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DES SOLS DANS LES COMMUNES DE KOUKANE, KANDIAYE, WASSADOU ET DIAOBE KABENDOU EN HAUTE CASAMANCE (SENEGAL)	471
<i>Cheikh Tidiane WADE^{1*}, Henri Marcel SECK², Mohamadou Moctar Kébé KOUYATE³ et Babacar NDAO⁴</i>	
INNOVATION DANS LES SCIENCES SOCIALES : DES PERSPECTIVES THEORIQUES ENCORE FECONDES.....	487
<i>ALASSANE ISSOUFOU Abdoul-Aziz¹</i>	
MARY SLESSOR, HEROÏNE ECOSSAISE DE L'EVANGELISATION DE L'AFRIQUE VICTORIENNE. 502	
<i>CAMARA Ahmady^{1*} et DAO Sidiki¹</i>	
PRATIQUES D'ADAPTATION ET DE RESILIENCE DES COMMUNAUTES RURALES DU MASSIF DE L'AÏR FACE AUX CONTRAINTES CLIMATIQUES	516
<i>Ouma Kaltoum SIDI TANKO^{1*}, Amina MAIZOUMBOU KUNDA¹ et Awal BABOUSSOUNA¹</i>	
GENRE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS A MOUNDOU (TCHAD).....	533
<i>DJIMRABEYE Richard^{1*}, NEDOUMBAYEL Jacqueline DJEKOUNLAR² et NODJILEMBAYE Modestine NDJEKILA³</i>	
ENJEUX FONCIERS ET TENSIONS COMMUNAUTAIRES AUTOUR DE L'AIRE DE PATURAGE D'ALKAMARAM DANS LA COMMUNE RURALE DE GUIDIGUIR (ZINDER, NIGER)	546
<i>ZABEIROU Oumarou^{1*} et MALAM SOULEY Bassirou²</i>	
STRATEGIES D'ADAPTATION DES AGRO-PASTEURS FACE A L'INSUFFISANCE DES RESSOURCES PASTORALES DANS LA COMMUNE RURALE DE DOGUERAOUA (NIGER).....	561
<i>ADO MIKO Mahamadou Makana^{1*}, ADO SALIFOU Arifa Moussa², OUSSEINI ISSA Abdou¹ et WAZIRI MATO Maman³</i>	
L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GENERATIVE ET OPTIMISATION DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS DANS LES UNIVERSITES D'ETAT AU CAMEROUN : DEFIS ET PERSPECTIVES ...	576
<i>BISSOHONG Lydienne Charlie^{1*} et MBETE MEFIRE Mouhamed²</i>	

IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA DISTRIBUTION DES AIRES FAVORABLES A KHAYA SENEGALENSIS AU TCHAD AUX HORIZONS 2050 ET 2070	592
<i>Ali Mbodou LANGA^{1*}, Elie Antoine PADONOU², Ghislain Comlan AKABASSI³, Bokon Alexis AKAKPO⁴ et Achilles Ephrem ASSOGBADJO⁵</i>	
OPPORTUNITE ET RISQUES DE LA MOTOTAXI AU 7ème ARRONDISSEMENT DE N'DJAMENA (TCHAD)	609
<i>ADOUM IDRIS Mahadjir^{1*} et DJIALLADE Nodjiam Benoit²</i>	
CLINIQUES MOBILES ET CONTRAINTES D'ACCES AUX SOINS DANS LES ZONES TOUCHEES PAR LES ATTAQUES DES GROUPES ARMES AU NIGER.....	619
<i>SOULEY ISSOUFOU Mamane Sani¹</i>	
GOVERNANCE ÉDUCATIVE ET FIDÉLISATION DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE EN MILIEU RURAL : RÔLE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES.....	633
<i>MBETE MEFIRE Mouhamed¹</i>	
PETITE IRRIGATION EN MILIEU PERI-URBAIN : ÉTUDE DES PRATIQUES, CONTRAINTES ET OPPORTUNITES DANS LA VALLEE DE TADDIS (TAHOUA, NIGER)	654
<i>ZAKARYA IDI Mahamadou^{1*}, RABE Mahamane Moctar², MAMAN Issoufou³, WAZIRI MATO Maman³, LAWALI GANAHI Idriissa⁴ et ABDOULAYE SOUMAILA Almoustapha⁴</i>	
ANALYSE DE LA DISPONIBILITE ALIMENTAIRE DANS LE DEPARTEMENT DE MAGARIA (REGION DE ZINDER, NIGER)	671
<i>ABDOU SANI Mountaka^{1*}, IDI MAHAMAN Hassane², SOULEY Kabirou³ et WAZIRI MATO Maman⁴</i>	

AMENAGEMENT SPATIAL ET DEVELOPPEMENT URBAIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'IGNIE (REPUBLIQUE DU CONGO)

BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel^{1*}, MBIZI Amaël Alberic² et ASSUE Yao Jean-Aimé³

1. Maître Assistant (CAMES), Université Marien Ngouabi, École Normale Supérieure, Brazzaville, Congo.

2. Master en géographie, Université Marien Ngouabi, École Normale Supérieure, Brazzaville, Congo

3. Professeur Titulaire (CAMES), Université Alassane OUATTARA, Bouaké, Côte d'Ivoire.

**Correspondant courriel : franckbakanahonda@gmail.com*

Résumé

De 2002 à 2016, la République du Congo s'est lancée dans une politique majeure d'aménagement urbain appelé municipalisation accélérée. Il s'est agi de doter le territoire d'une organisation spatiale équilibrée et des réseaux d'infrastructures et d'équipements structurants. Le présent article étudie des projets d'aménagement urbain et leur impact sur le développement urbain de la communauté urbaine d'Ignie. Cette étude est rendue possible par une démarche méthodologique axée sur la recherche documentaire, la collecte de données qualitatives (guide d'entretien) et quantitatives (questionnaire ménagères), les observations sur le terrain et enfin le traitement et l'analyse des données recueillies par des logiciels appropriés comme Word, Excel et ArcGIS 10. 8. 300 ménages ont été choisis de façon aléatoire dans différents quartiers de la zone d'étude. Les principaux résultats montrent que plusieurs projets ont été réalisés dans la période allant de 2012 à 2013. Selon les enquêtes, les principaux résultats se traduisent par plusieurs réalisations dans cette communauté urbaine, tels que les projets d'aménagement urbain, la dynamique spatiale et son développement urbain. Ce qui justifie l'extension spatiale accélérée depuis l'année 2012.

Mots-clés : République du Congo, Ignie, croissance urbaine, aménagement.

SPATIAL PLANNING AND URBAN DEVELOPMENT OF THE URBAN COMMUNITY OF IGNIE (REPUBLIC OF CONGO)

Abstract

From 2002 to 2016, the Republic of Congo embarked on a major urban development policy known as accelerated municipalization. The aim was to equip the territory with a balanced spatial organization and structuring networks of infrastructure and facilities. This article examines urban development projects and their impact on the urban development of the Ignie urban community. This study is made possible by a

methodological approach focused on documentary research, the collection of qualitative (interview guide) and quantitative (household questionnaire) data, field observations, and finally, the processing and analysis of the collected data using appropriate software such as Word, Excel, and ArcGIS 10.8. 300 households were randomly selected from different neighborhoods within the study area. The main findings indicate that several projects were implemented between 2012 and 2013. According to the surveys, these projects resulted in numerous achievements in this urban community, including urban development projects, spatial dynamics, and urban growth. This explains the accelerated spatial expansion since 2012.

Keywords: Republic of Congo, Ignié, urban growth, planning.

Introduction

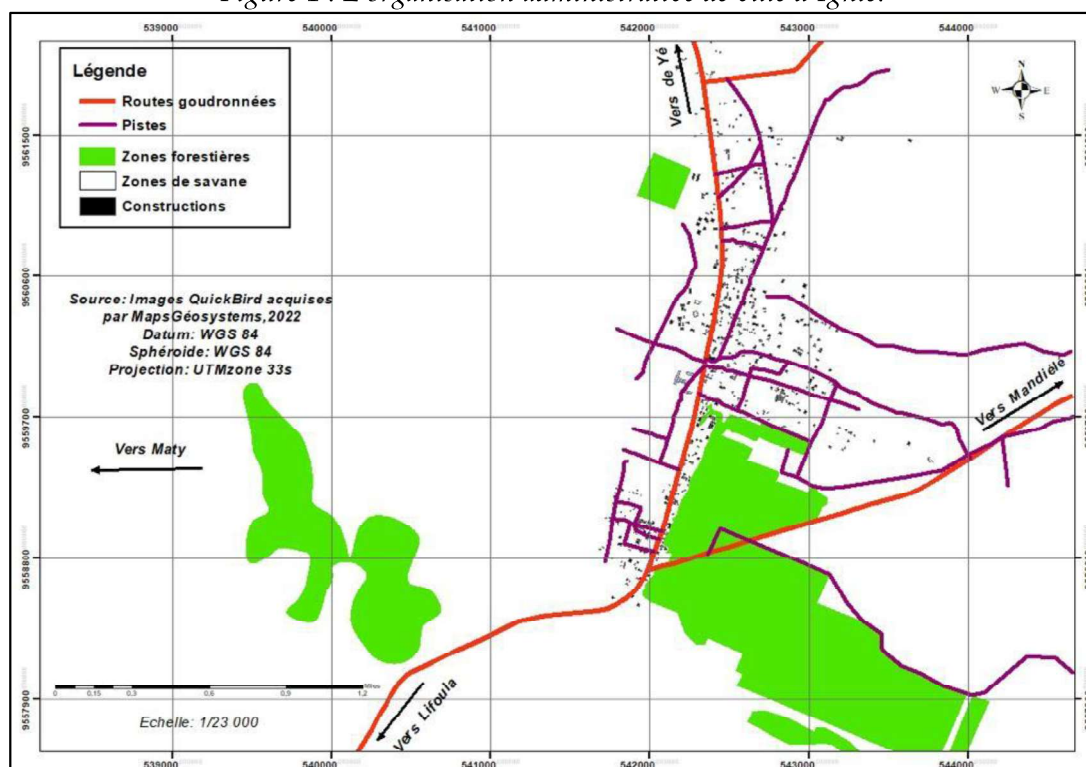
Dans le monde, les thématiques qui touchent l'aménagement des villes et l'urbanisation sont de plus en plus au cœur des préoccupations multidisciplinaires des pouvoirs publics et des autorités locales. En République du Congo, la problématique du développement urbain est inscrite dans des politiques d'aménagement du territoire. Depuis l'indépendance, la plupart des villes congolaises sont presque sous équipées et seules, Brazzaville et Pointe Noire rassemblent la quasi totalité des équipements et sont aujourd'hui dans un processus d'une urbanisation préoccupante (S.F.L. Bakanahonda *et al.* (2022, p.95). Dans ces villes, les projets réalisés n'ont pas encore assuré le développement urbain véritable. Cette situation explique le problème de sous-équipement. Ainsi, les inégalités régionales et le sous équipement des villes secondaires ont amené les pouvoirs publics du Congo à mettre en place la politique de « municipalisation accélérée ». Cette politique qui consiste à doter les collectivités locales des infrastructures et des équipements pour assurer leur développement (R. Ngomeka, 2017, p.23) a été mise en œuvre en 2012 dans le département du Pool, l'un des départements du Congo. Les projets affectés ont été majoritairement réalisés dans plusieurs villes du département du Pool, à l'instar de la communauté urbaine d'Ignié. Quels sont les projets de cette municipalisation à Ignié ? Quel développement urbain ont-elles engendrés ? Cette étude se propose donc d'étudier les projets d'aménagement urbain et le développement urbain. Elle admet en hypothèse que cette l'aménagement et le développement urbain d'Ignié résulte des projets réalisés dans le cadre de la municipalisation accélérée du département du Pool débutée en 2012.

1. localisation de la zone d'étude

Située à 45 km de Brazzaville, sur la route nationale n°2, la communauté urbaine d'Ignié est une ville du district d'Ignié (figure 1) dans le nouveau département de Djoué-Léfini, créée récemment par la Loi n° 24-2024 du 8 octobre 2024. C'est une petite ville localisée au sud dudit département, une communauté urbaine de **142 180**

habitants (RGPH, 2023). Elle présente le paysage d'une ville verte rendue possible par la présence de nombreux arbres fruitiers, des palmiers et d'autres espèces végétales, jouant ainsi un rôle dans l'équilibre écologique. La ville d'Ignié se trouve au carrefour de deux voies de communication ; la RN1 et la route de Maloukou. Elle comprend trois (3) quartiers actuels et sept (7) en devenir : Campement, Ndibou, Ngakouba, Moutou Pierre, Moungouo Simon, Mouthô et Impani. Ignié connaît un accroissement rapide au cours des 12 dernières années qui n'a pas empêché la formation de déséquilibres démographiques internes. Un fort déficit masculin au-dessus de 20 ans prouve que l'agglomération ne retient pas tous les hommes qu'elle attire. La population est très jeune avec un âge moyen de 21 ans. La majorité des citadins vient du district lui-même et l'homogénéité ethnique est donc assez grande. Si l'espoir de trouver un travail salarié reste le motif essentiel de l'exode rural, le rôle des autres facteurs n'est pas négligeable avec les possibilités de scolarisation, des équipements socio-sanitaires, etc. Mais l'attraction de la capitale est forte et provoque un certain nombre de départs parmi les nouveaux venus.

Figure 1 : L'organisation administrative de ville d'Ignié.



Source : IGN Congo, MATGT et enquête de terrain, 2023

2. Méthodologie de la recherche

Pour la réalisation de cette étude, la méthodologie s'est principalement basée sur deux techniques de collecte d'informations. Il s'agit de la recherche documentaire, l'observation et l'enquête de terrain.

2.1. La recherche documentaire

Les informations collectées dans les ouvrages, thèses, mémoires et articles scientifiques ont permis de faire le point des recherches sur l'aménagement urbain et le développement urbain induite.

2.2. L'observation de terrain

Des visites effectuées sur terrain ont permis d'avoir un aperçu général sur les projets d'aménagement du milieu d'étude, d'observer l'état d'extension de la ville par rapport aux nombreux projets.

2.3. L'enquête de terrain

Pour l'enquête de terrain, on a procédé à des entretiens et l'enquête par questionnaire auprès des 300 chefs de ménage de façon aléatoire. En outre, des données ont été collectées dans les administrations (les données relatives aux projets réalisés) et sur les transects (collecte des données socio-économiques). Les interviews ont été organisées auprès des administrations publiques et les sociétés privées. Des focus groups ont aussi été organisés pour recueillir l'avis des populations sur l'impact de la municipalisation accélérée concernant le développement urbain, l'identification des activités commerciales et des projets. La carte topographique de l'IGN et le GPS ont permis d'étudier le réseau routier, le tissu urbain et les zones ayant subi le terrassement.

2.4. Le traitement des résultats

Le traitement des données s'est fait à base de plusieurs logiciels comme : Word 2019 pour la saisie des textes et tableaux, Excel pour la réalisation des figures, l'appareil photographique pour la prise des images et Arc Gis 10.8 pour la réalisation des figures. Tous, nous ont servi pour le traitement des résultats

3. Résultats et discussion

3.1. Aménagement spatial de la communauté urbaine d'Ignie

Les travaux d'aménagement spatial réalisés dans la ville d'Ignié par l'État lors de la municipalisation accélérée en 2012 ont entraîné le développement urbain. Dans le cadre de cette politique, Ignié a bénéficié de plusieurs projets d'aménagement urbains.

3.1.1. Les projets réalisés dans le domaine administratif

Pour moderniser l'administration, l'État a construit plusieurs bâtiments administratifs équipés en matériel de bureau (tableau I).

N°	Bâtiments	Type	Nombre
1	Hôtel de la Sous-préfecture	R1	1
2	Hôtel de ville	R1	1
3	Commissariat de police	Plein -pied	1
4	Palais de justice	Plein -pied	1
5	Bloc administratif du CEG d'Ignié	Villa	1
6	Bâtiments du CEG d'Ignié	R1	1

Tableau 1 : Les bâtiments administratifs construits lors de la municipalisation

Source : Délégation Générale des Grands Travaux et enquête de terrain, 2023.

De ce tableau, il ressort que tous ces bâtiments construits avec des matériaux durables ont une architecture moderne. On y trouve trois immeubles de type R1 dont la sous-préfecture et l'hôtel de ville (Photo 1) qui sont l'œuvre des entreprises chinoises.

Photo 1 : Le siège de l'hôtel de ville



Prise de vue, S.F.L. Bakanahonda, 2023.

3.1.2. Les réalisations culturelles et socio-économiques

La communauté urbaine d'Ignié abrite désormais plusieurs bâtiments et infrastructures modernes à vocation culturelles et socio-économique construits pour faire bénéficier aux populations des services de base nécessaires (tableau 2).

N°	Identification des constructions	Nombre
1	Lycée d'enseignement général	1
2	Collège d'enseignement général	1
3	Ecole primaire	1
4	Préscolaire	1
5	Logements des enseignants	1
6	Centre de santé intégré	1
7	Logements des agents du CSI	1
8	Marché	1
9	Résidence du sous-préfet	1
10	Résidence du secrétaire général du district	1
11	Résidence du maire	1
12	Centre sportif FIFA	1

Tableau 2 : Les réalisations culturelles et socio-économiques

Source : Sous-préfecture d'Ignié, mairie d'Ignié et enquête de terrain. 2023

L'aménagement d'Ignié a permis de se doter d'un Centre de Santé Intégré qui est situé en plein centre de la communauté urbaine (Photo 2).

Photo 2 : Centre de santé intégré d'Ignié*Prise de vue : A. A. MBIZI, 2023*

La photo 2 montre le centre de santé intégré d'Ignié qui est fréquenté à 77% par les populations d'Ignié selon les enquêtes de terrain auprès des agents de santé. L'impact de l'aménagement sur le secteur de la santé est très perceptible car la population fréquente plus ce centre de santé qui est la référence dans la ville, surtout que c'est une structure étatique.

3.1.3. Les réalisations dans le domaine des infrastructures de transports

A Ignie, à cause de l'importance du trafic de la route nationale N°2 (photo 3) la chaussée de cette route a été renforcée et une nouvelle route a été bitumée (photo 4) dans le cadre de la zone économique spéciale de Maloukou se trouvant dans le district d'Ignié (planche 1).

Planche 1 : Voies bitumées d'Ignié*Photo 4 : Route nationale n°2**Photo 3 : Route départementale Ignié Maloukou**Prise de vue : A. A. MBIZI, 2023*

3.2. Développement urbain de la communauté urbaine d'Ignie

Les communautés urbaines du Congo sont récentes pour la plupart. C'est le cas de la communauté urbaine d'Ignié. Un petit coin tranquille que le Roi Makoko, régent du

peuple Téké, faisait une halte pour se reposer dans ses longs périple vers le village de Mbé. Autrefois appelée PK 45, Ignie bénéficie d'une situation géographique qui en fait le passage obligé des Congolais qui vont vers les villages du nord. Pendant de nombreuses années, cette communauté urbaine du Pool au départ et aujourd'hui du département de Djoué-Léfini, n'a pas connu un aménagement et une forte expansion avant 2005. Elle possédait très peu de structures socio-économiques et elle était mal bâtie. Les bâtiments administratifs étaient situés le long de la voie goudronnée, les activités économiques y compris. La communauté urbaine présente un paysage caractérisé par un aspect de la ruralité marqué par l'habitat rural (Photo 5).

Photo 5 : Maison en terre



Prise de vue, A. A. MBIZI, 2023.

Après 2012, une nouvelle organisation spatiale de l'administration structure au mieux la ville. Elle est d'abord caractérisée par une construction des grands bâtiments administratifs disposés le long de la route nationale n°2 : Sous-préfecture, Hôtel de ville, Tribunal d'instance, un commissariat de police et de la gendarmerie, l'école primaire Congo-Chine (photo 6).

La municipalisation accélérée a favorisé l'implantation de plusieurs services dans la communauté urbaine d'Ignie, notamment, les services de la police au quartier Ndibou en plein centre d'Ignie. De même, certains services de la mairie ont été implantés et génèrent donc des recettes. La municipalisation accélérée a aussi favorisé la délocalisation de certains services vers les quartiers périphériques, notamment le lycée technique. De même, l'école de la douane a été implantée dans la périphérie, tout comme la zone économique spéciale qui se trouve dans la zone périurbaine. Ces investissements permettent aujourd'hui à la ville d'assurer plus correctement ses fonctions politiques et administratives.

Aussi, la modernité de la ville et la fonction économique fondée sur l'activité commerciale sont à l'origine des migrations des populations. Il faut relever que 80% des commerçants ayant des boutiques à Ignie de 2012 à 2023 sont des populations migrantes entre 2000 et 2012. Ces commerçants attirés par les bienfaits de la

municipalisation accélérée et sont composés des Tchadiens (30 %), des Congolais (11%), des Maliens (15 %), des Mauritaniens (9 %) et des Sénégalais (5 %).

Bien que concentrées le long de la route nationale, les activités commerciales concernent également les autres quartiers, permettant aux populations de s'approvisionner sur place. Les quartiers campements, Ndibou et Ngakouba sont les quartiers où les activités commerciales sont les plus concentrées : boutiques, boucheries, restaurants, bars, cave, boulangeries etc. (Photo 6). La boulangerie moderne, le pressing, la station d'essence (Afric'), les pharmacies et les établissements de microfinance sont essentiellement localisés au quartier Campement. Mais, le maraîchage qui est l'œuvre du brassage culturel se réalise à Moutou Pierre, MOUNGOU Simon, Mouthô et Impani, tout comme l'élevage.

Photo 6 : Ecole primaire Congo-Chine à Ignié



Prises de vue MBIZI, 2023

La construction de nombreuses maisons modernes a été accompagnée par la création, l'ouverture et la présence des voies carrossables (photo 8) ayant contribué à la meilleure structuration de l'espace urbain et au changement de son paysage. Cela a permis d'organiser les transports urbains qui ont connu une réussite avec des taxis motos à l'instar des villes ouest africaines. Ces taxis motos assurent le transport à 300 ou 500 francs CFA (Photo 7) en circulant plus sur le réseau de voies carrossables. Ce transport est caractérisé par quelques accidents occasionnant parfois des pertes en vies humaines. Il paraît impérieux de conscientiser les conducteurs dans la limitation de vitesse et le respect du code de la route.

Photo 7 : Taxi moto à Ignié

Photo 8 : Voie carrossable au quartier Campement

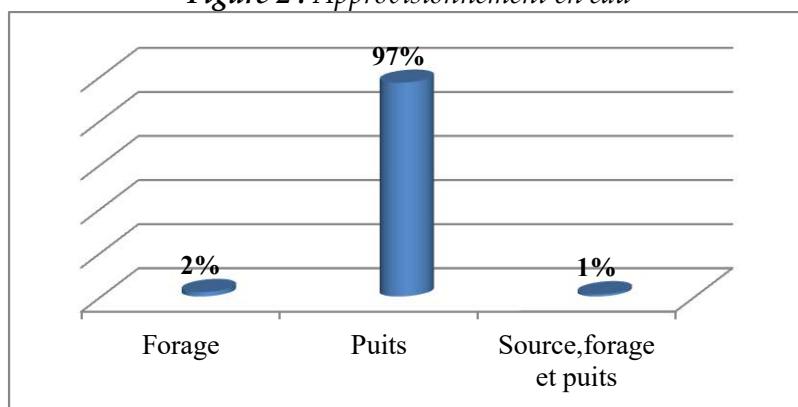


Prises de vue A. A. MBIZI, 2023.

A Ignié, l'eau et l'électricité sont deux éléments qui poussent les populations à se fixer, car elles sont sûres que ces deux ressources sont indispensables pour leur survie. Concernant l'eau, la ville ne dispose d'aucun réseau de distribution d'eau de la Société La Congolaise Des Eaux (LCDE). Cette situation ne facilite pas le quotidien des populations sachant que l'eau est vitale. Il faut donc disposer de ressources physiques et financières nécessaires pour accéder à l'eau. Dans ce contexte, la présence de puits et forages que l'on trouve presque dans tous les quartiers, augmente le niveau de couverture de la ville en eau et permet aux populations de s'approvisionner en eau (figure 2).

La communauté urbaine d'Ignié ne dispose que d'un seul cours d'eau. Il s'agit de la rivière Maty située à 3 km du centre. Les populations s'approvisionnent nécessairement en eau de puits et de pluie surtout en saison pluvieuse. Pendant la saison sèche, l'eau se fait rare et demande donc de parcourir une longue distance pour s'approvisionner, surtout que certains puits s'assèchent. Son altitude explique sans doute ce phénomène. En dehors de l'eau de pluie, les populations achètent de l'eau dans les camions citernes.

Figure 2 : Approvisionnement en eau



Source : enquête de terrain, 2023

La figure montre clairement que la plus grande partie de la population utilise l'eau de puit soit 97%. Une partie de la population utilise l'eau de forage en payant par exemple un bidon de 25 litres à 250 francs. En matière d'amélioration des conditions de vie, 70% des personnes enquêtées se prononcent en faveur de la présence de l'eau non potable dans leur domicile. Elles veulent que l'Etat pense à eux et s'investisse davantage dans ce secteur.

S'agissant de l'électricité, la communauté urbaine d'Ignié bénéficie du courant de la Société Energie Electrique du Congo (E²C) 24 heures/24. Les installations de E²C (photo 9) sont bien présentes au sein de la ville et répondent tant soit peu à la demande de la population. Toutefois, malgré la présence de l'électricité, certains ménages n'ont pas accès, sans doute à cause du manque des moyens financiers.

Photo 9 : Ligne haute tension*Prise de vue, A. A. MBIZI 2023*

La politique municipalisation accélérée a modernisé la ville d'Ignié. L'extension et l'aménagement de la ville ont entraîné une recomposition de l'espace. Les villages ont été phagocytés par la ville puis les anciennes zones forestières, aménagées, sont désormais occupées par les habitations et les administrations publiques. L'urbanisation tend également à donner de la valeur au foncier, à augmenter les prix des produits alimentaires locaux. Elle pose également un problème d'assainissement, rend difficile l'accès à l'eau potable dans presque tous les quartiers. Le problème d'assainissement se pose avec beaucoup d'acuité dans la ville sans aucune politique d'évacuation des déchets.

4. Discussion

Les résultats de cette étude attestent que la communauté urbaine d'Ignié connaît une croissance spatiale et a fait l'objet d'aménagement de la part de l'Etat. Les populations ont pu bénéficier de certains services. Les résultats obtenus sont ceux obtenus par d'autres auteurs ayant travaillé dans d'autres villes ou localités du pays, mais ils présentent aussi un contraste dans certains projets qui n'ont pas été pris en compte ou qui l'ont été.

En effet, les populations n'ont pas bénéficié d'une structure d'adduction d'eau qui est en fait le principal souci. Il ressort de cette étude que les habitants n'ont pas accès à l'eau, et dans la plupart des cas ils s'approvisionnent en eau de puits à 97%. C'est à peu près les résultats obtenus par O. L. Moatila, L. M. Ntsari Kounzou et P. Moundza (2022, p.110), à Nganga-Lingolo où 50,4% des chefs de ménages s'approvisionnent en eau de puits. Donc la plus grande partie de la population utilise l'eau de puits.

L'occupation récente des populations montre que l'extension d'Ignié s'est accélérée dans la période de la municipalisation accélérée avec l'arrivée des personnes d'autres localités. Cela a permis une reconfiguration d'Ignié. C'est dans ce même cadre que R. Kinouani (2014, p. 273), estime que Kinkala a connu une recomposition de son espace et sortie de sa ruralité grâce aux projets de la municipalisation accélérée de 2012. Les

immigrants et les Congolais originaires des autres départements sont à l'origine de l'éclosion des activités commerciales, une réalité qui touche la quasi-totalité des villes du Congo, comme le déclare C. Maliki (2013, p.173).

La ville d'Ignié a bénéficié de plusieurs projets d'aménagement urbain dans le cadre de la municipalisation accélérée. J. Aloko-Nguessan (2011, p. 32) fait le même constat en Côte d'Ivoire en mentionnant : « Des projets ambitieux sont alors initiés pour estomper ces disparités constatées ici et là ». C'est le cas aussi de la ville de Dolisie (C. Ditengo (2012, p.306),

L'aménagement a favorisé la réduction des disparités énormes avec les autres grands centres urbains, la population en tire une satisfaction tout en émettant le souhait de voir l'amélioration des conditions de vie de jour en jour.

Conclusion

Au départ un gros village du département du Pool, Ignié est devenue depuis 2005 une communauté urbaine. Cette ville a bénéficié de la réalisation de nombreux projets de la municipalisation accélérée de 2012 du département du Pool. Sa transformation et transfiguration se caractérise par la construction des immeubles modernes à l'instar de l'hôtel de ville, de la Sous-préfecture, etc. Ignié bénéficie de nos jours du réseau d'électricité qui a fondamentalement amélioré la vie socio-économique des populations. L'aménagement de la voirie à Ignié a facilité la mobilité de personnes et des biens. Aujourd'hui, avec les migrations, l'espace d'Ignié a connu une extension remarquable intégrant les zones rurales environnantes. On constate la création d'une multitude d'activités qui dynamise l'économie locale et entraîne une restructuration de l'espace.

Références bibliographiques

- ALOKO-NGUESSAN Jérôme, 2011. « Enjeux de l'aménagement du territoire face aux défis de l'aménagement en Côte d'Ivoire ». In *Revue de Territoire d'Afrique* n°1. Université du Cheik Anta Diop de Dakar, Sénégal, pp. 29-35.
- BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel, LINGUIONO Duplosin Chelmyh, MOUNDZA Patrice, 2021, « *Aménagement urbain et extension spatiale de la commune de Kinkala (République du Congo)* », 16 p.
- DITENGO Cclémence, 2012. *Croissance d'une ville du Congo méridional : cas de la ville de Dolisie*, Thèse de doctorat en géographie humaine et économique, spécialité géographie urbaine, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien NGOUABI, 363 p.
- DUCHEMIN Jjean-Pierre, 1980. « Plaidoyer pour ville indigènes, pour une politique urbaine dans les pays en voie de développement : quelques réflexions », in Ministère de la Coopération et du développement, *les grandes villes africaines ; séminaire de Montpellier*, pp. 215-222.
- KINOUEANI RRodrigue, 2014. *Les petites villes du Congo méridional, leur typologie, leur rôle dans l'organisation de l'espace et le développement régional*, Thèse de

- doctorat en géographie humaine et économique, spécialité géographie urbaine, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien NGOUABI, 383 p.
- KONATE Famagan-Oulé, 2011. « L'occupation anarchique de l'espace public et les changements de vocation des espaces verts et des places publiques dans le district de Bamako ». In Revue de Laboratoire de Recherches Biogéographiques et d'études environnementales, Université de Lomé, n° 007, pp. 215-237.
- MALIKI Christian, 2013. Le port autonome de Pointe-Noire et son arrière-pays, Thèse de doctorat en géographie humaine et économique, spécialité géographie économique, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien NGOUABI, 315 p.
- MOATILA Omad Laupem, NTSARI KOUNZOU Lurcie Marleine, MOUNDZA Patrice, 2022, « Contrastes d'accès à l'eau potable à Nganga-Lingolo dans le district du Pool (République du Congo) », in Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé, Vol.5, n°9, pp105-122.
- NGOMEKA (R.) et OFOUEME-BERTON (Y.), 2016. « Impact de la « municipalisation accélérée » sur les transports routiers dans le Département de la Cuvette-Ouest (en République du Congo) », Revue Scientifique des Masters Intégration Régionale et Développement (MIRD), Université d'Abomey-calavi, n°11, vol 7, pp. 107-123.
- NGOMEKA Robert et OFOUEME-BERTON Yolande, 2016. « L'approvisionnement en eau potable des populations de la cuvette-ouest (en République du Congo) », Les Cahiers de l'Interdisciplinaire de Groupe de Recherche sur l'Afrique Contemporaine (IGRAC), Université Marien NGOUABI, n°12 et 13, pp. 195-213.
- NGOMEKA Robert, 2017. Décentralisation, municipalisation accélérée et développement local dans le département de la Cuvette-Ouest, Thèse de doctorat en géographie humaine et économique, spécialité aménagement du territoire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Marien NGOUABI, 337 p.
- PAULET (J.-P.), 2012. Manuel de géographie urbaine, Amand Colin, 3^e édition, 348 p.
- RAGOT Gilles, 1980. « Le développement des villes à travers les documents d'urbanisme, pour une politique urbaine dans les pays en voie de développement : quelques réflexions », in Ministère de la Coopération et du développement, les grandes villes africaines ; séminaire de Montpellier, pp. 215-222.
- SYLVY Jaglin, 1995. Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : pouvoir et périphéries (1983-1991), Kartala-ORSTOM, 659 p.